

Recensement Agricole 2000

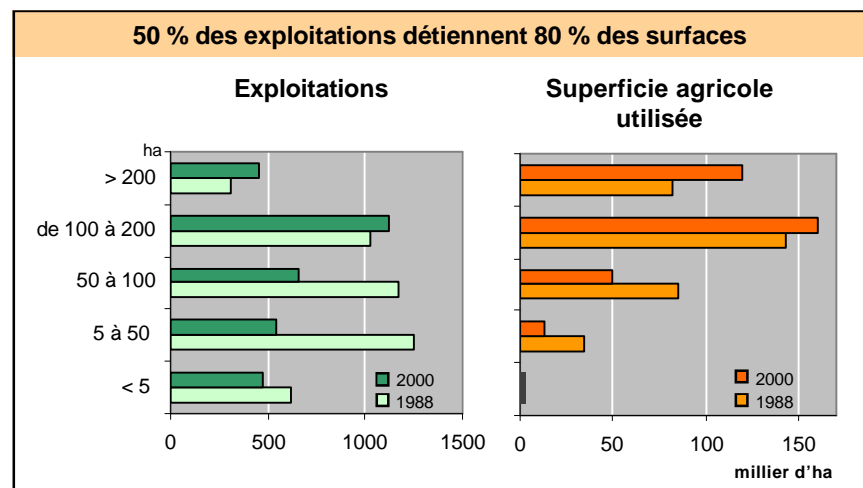
Premiers résultats

Concentration et spécialisation sont les termes qui définissent le mieux l'évolution de l'agriculture départementale. En effet, un nombre de plus en plus faible d'exploitants mettent en valeur une superficie agricole départementale stable. Spécialisées à 85 % en céréales, oléagineux, protéagineux et autres grandes cultures, ces unités sont de plus en plus souvent sous forme sociétaire, et dirigées par des exploitants plus jeunes et mieux formés.

La concentration des terres se poursuit

Avec ses 342 600 hectares, la superficie agricole utilisée est stable par rapport à 1988. Les superficies libérées par les 1 200 exploitants ayant cessé leur activité ont pour la plupart été reprises par des agriculteurs déjà en place. Près de la moitié des exploitations ayant moins de 100 hectares en 1988 n'existent plus en 2000. Les superficies se concentrent dans des unités de taille sans cesse croissante. La moitié des exploitations cultivent plus de

100 hectares et mettent en valeur 80 % de la surface agricole utilisée totale. Avec 107 hectares en 2000, la superficie agricole moyenne des exploitations seine-et-marnaises a augmenté de près de 40 % en 12 ans. Celle des exploitations « professionnelles » est passée de 93 à 129 hectares. Cet accroissement de leur surface moyenne contribue évidemment à l'augmentation de leur dimension économique. ■



Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

Zooms

- Les orientations de production (p. 2)
- Les exploitations « professionnelles » (p. 2)
- Les actifs agricoles (p. 3)
- L'âge et la formation des exploitants (p. 3)

En bref...

- Les céréales couvrent 62 % de la superficie agricole utilisée.
- Près de 40 % de la SAU est drainée et 11 % est irrigable.
- 12,5 % des exploitations disposent d'un forage pour l'irrigation
- Près de la moitié des exploitations a une capacité de stockage en cellules ventilées, d'environ 4 500 quintaux chacune.
- 75 % des surfaces sont en ferraillage.
- 13 viticulteurs sur 3 communes exploitent 25 hectares de vignes d'appellation champagne.
- Le département compte 7 900 ruches pour 135 apiculteurs.
- 15 % des exploitants pratiquent la vente directe aux consommateurs.
- Alors que le nombre total de tracteurs a diminué de 18 %, celui des tracteurs de plus de 135 ch din a été multiplié par 2,9 et représente 21 % de l'ensemble contre 6 % en 1988.

Le déclin de l'élevage

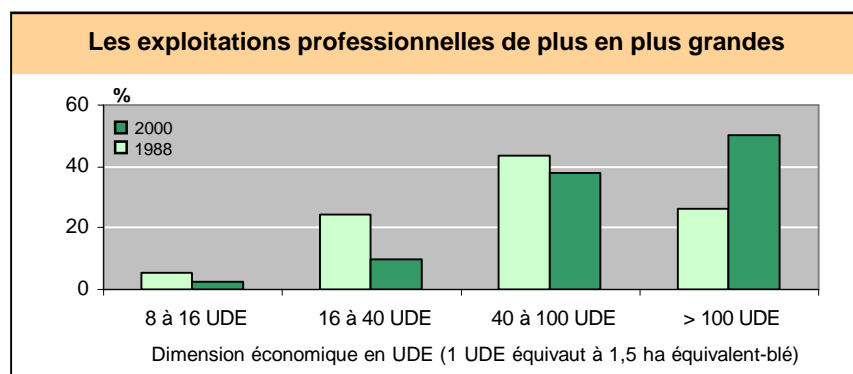
Les productions animales, comme les productions végétales, sont marquées par une forte concentration : baisse du nombre de producteurs et augmentation du troupeau moyen. Mais l'élevage décline inexorablement : le nombre de vaches laitières a été divisé par 2 en 20 ans, celui des porcins par 3 et des ovins par 5. Simultanément 20 % des surfaces en herbe ont disparu. Le seul cheptel en croissance est celui des volailles : le nombre de poules pondeuses a augmenté de 40 %, celui des poulets de chair de 250 %.

Huit exploitations sur dix sont « professionnelles »

Sur les 3 200 exploitations recensées en 2000, 2 500 (soit 8 sur 10) sont dites « professionnelles ». Elles occupent au moins une personne à trois quarts de temps pendant une année (0,75 unités de travail annuelles : UTA) et leur dimension économique représente au moins 12 hectares équivalent-blé.

Le nombre d'exploitations professionnelles a chuté de 30 %, passant de 3 600 en 1988 à 2 500 en 2000, mais ce sont des ex-

ploitations de plus en plus grandes par leur surface et par leur dimension économique. Le nombre d'exploitations dont la dimension économique est supérieure à 100 UDE (unités de dimension économique), soit 150 hectares équivalent-blé, progresse de façon spectaculaire : elles regroupent plus de la moitié des exploitations professionnelles en 2000, contre seulement 27 % en 1988. ■



Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

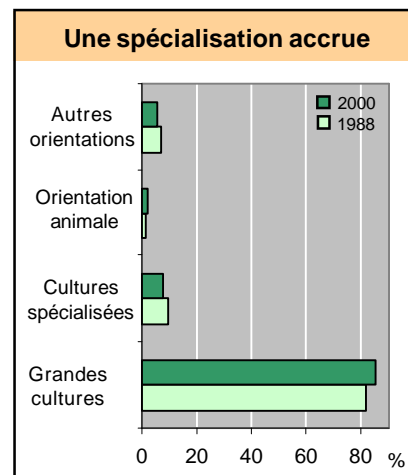
85 % des exploitations « professionnelles » en grandes cultures

Les exploitations orientées vers les céréales et les grandes cultures, pratiquant une agriculture intensive et dynamique, représentent 85 % des unités seine-et-marnaises. Elles mettent en valeur 95 % de la surface agricole utilisée départementale. Ces unités sont plus stables et leur nombre diminue proportionnellement moins vite que celui de l'ensemble des exploitations. Leur sort est étroitement lié aux décisions de la politique agricole commune car leurs principales productions bénéficient d'indemnités compensatoires.

Les exploitations spécialisées en maraîchage, horticulture ou arboriculture ont vu leur nombre diminuer de moitié en 12 ans.

Quant à celles orientées vers l'élevage exclusivement, elles représentent moins de 2 % de l'ensemble. En effet, 87 % des bovins sont élevés dans des structures

essentiellement orientées en céréales-grandes cultures ou combinaison cultures-élevage ; c'est également le cas de 76 % des ovins-caprins. ■



Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

■ Deux actifs par exploitation

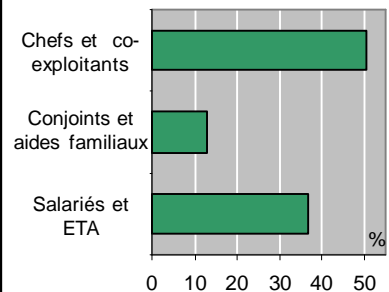
L'évolution du nombre d'actifs agricoles permanents suit celle des exploitations, en légèrement plus accentuée : 6 130 personnes travaillent de façon permanente, à temps plein ou à temps partiel, sur les exploitations agricoles «professionnelles», soit un tiers de moins qu'en 1988. Cependant, comme en 1988, les actifs familiaux représentent les trois quarts des actifs permanents.

Les effectifs des conjointes actives agricoles et des autres actifs familiaux ont le plus régressé : -53 % entre 1988 et 2000.

Ces actifs permanents fournissent 5 246 unités de travail annuel (UTA), auxquelles il faut ajouter les 508 UTA des saisonniers et des entreprises de travaux agricoles (ETA). L'agriculture départementale occupe donc l'équivalent de 5 754 personnes à temps plein pendant une année soit un tiers de moins qu'en 1988.

La productivité continue de s'accroître rapidement : le travail agricole rapporté à la surface est de 1,7 UTA pour 100 hectares en 2000 contre 2,5 en 1988. ■

Les exploitants assurent la moitié du travail agricole

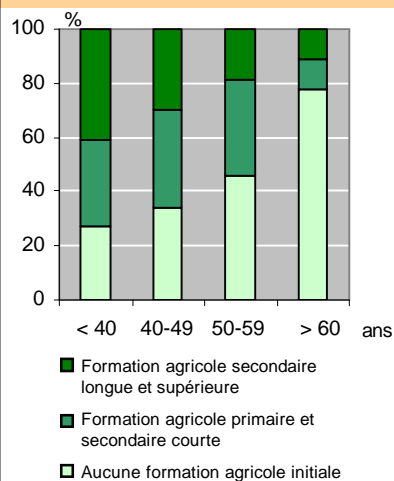


Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

■ Des exploitants plus jeunes et mieux formés

Les nombreux départs en retraite et pré-retraite ont contribué au rajeunissement de la population des chefs d'exploitation et des coexploitants : 56 % d'entre eux ont moins de 50 ans, contre 47 % il y a 12 ans. Les deux tiers de ces derniers ont une exploitation de plus de 100 ha. Par ailleurs, le nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants ayant effectué une scolarité agricole s'est accru de 56 %, alors que l'effectif baissait de 20 %. En 2000, 41 % des exploitants de moins de 40 ans ont suivi une scolarité agricole secondaire longue ou supérieure. Ce taux descend à 30 % pour les 40-50 ans et à 19% pour les 50-60 ans. ■

Les jeunes mieux formés



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

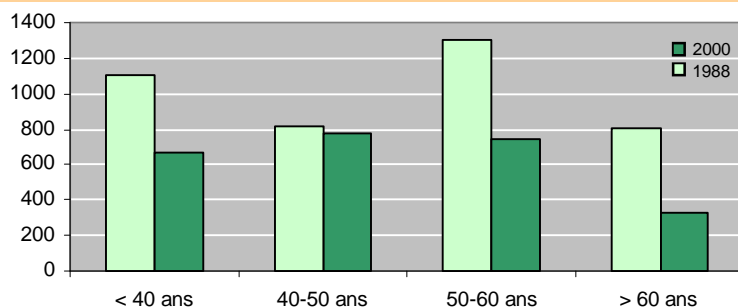
En bref...

- 60 % des exploitants travaillent à temps plein.
- 80 % des actifs agricoles sont des hommes.
- 87 % des exploitants ont une profession principale agricole, les autres sont soit retraités (6 %), soit exercent une profession non agricole (7 %).

Le boom des EARL

De 86 % en 1988 à 59 % en 2000, les exploitations individuelles sont toujours majoritaires, mais leur proportion a fortement diminué au profit de formes EARL, notamment des EARL qui représentent maintenant 26 % de l'ensemble des exploitations. Créées en 1985, les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) ont eu une croissance spectaculaire. En Seine-et-Marne, elles forment aujourd'hui plus de 60 % de l'ensemble des exploitations en société, loin devant les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) qui n'en comptent que 12 %. La taille moyenne d'une exploitation individuelle est de 103 hectares alors que celle d'une exploitation sous forme sociétaire approche 170 hectares. ■

La pyramide des âges s'est rééquilibrée



Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

Définitions

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées ;
- une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, etc).

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole. ■

107 hectares en moyenne par exploitation

	1988	2000
Nombre d'exploitations agricoles	4 400	3 200
<i>dont professionnelles</i>	3 600	2 500
<i>dont d'au moins 100 ha</i>	1 300	1 600
Superficie agricole utilisée (en ha)	345 500	342 600
<i>dont exploitations d'au moins 100 ha</i>	224 800	278 800
Chefs d'exploitation et coexploitants	4 800	3 800
Conjoints actifs agricoles	2 100	1 000
Salariés permanents	2 500	1 840

Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

La superficie en terres labourables n'a pas changé

Les principales surfaces (ha)	1988	2000
Céréales	226 000	213 400
<i>dont blé tendre</i>	143 850	149 600
<i>dont maïs</i>	48 889	25 460
<i>dont orge</i>	29 690	36 380
Oléagineux	35 460	29 790
<i>dont colza</i>	16 440	26 300
Protéagineux	31 590	28 950
Betteraves industrielles	30 090	29 690
Fourrages	4 040	4 100
Pommes de terre	1 790	2 270
Légumes frais	3 970	3 170
Jachères	550	20 340
Terres labourables	332 930	333 270
Cultures permanentes	750	700
Surfaces toujours en herbe	9400	7 500

Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

Tout le cheptel diminue à l'exception des volailles

	1988		2000	
	Nombre d'exploitations	Effectif	Nombre d'exploitations	Effectif
Vaches laitières	292	6 200	142	4 800
Vaches nourrices	310	4 280	160	3 980
Ovins	453	15 600	180	6 400
Porcins	83	17 800	28	8 000
Poules pondeuses	1 114	260 100	506	360 900
Poulets de chair	396	163 300	316	402 200

Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000 - Résultats provisoires

A partir de septembre 2001

- La **Fiche comparative** communale sur papier
- L'**Essentiel** sur papier par canton

A partir de décembre 2001

- L'**Inventaire** sur CEDEROM : données concernant l'ensemble des exploitations et les exploitations professionnelles, par canton

Premières données communales :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Seine-et-Marne - Juin 2001

Direction Départementale de
 l'Agriculture et de la Forêt
 SERVICE DE STATISTIQUE
 AGRICOLE

Pré-Chamblain 77011 Melun cedex
 Tél. : 01 64 41 30 24 - Fax : 01 64 37 12 11

Directeur de la publication : Yves Riou
 Rédacteur en chef : Chantal Pailler
 Composition : SRSA Ile-de-France
 Impression : Groupe OPALE
 Dépôt légal : à parution

ISSN : 0246 1803 ISBN : 2 11 090614 6